

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT
(I.N.S.E.P.S.)

MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET
TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
ET DU SPORT

THEME : ETUDE DE L'INFLUENCE DES INFRASTRUCTURES
ET MATERIEL SPORTIFS SUR LA PERFORMANCE

ANNEE CIVILE DE SOUTENANCE :

1986 - 1987

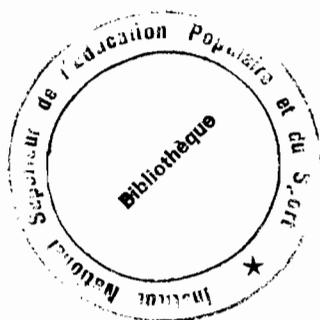
Présenté par : M. JOSEPH SARR

Directeur de Mémoire :

M. JEAN FAYE - Professeur Certifié -

Docteur en E.P.S. à l'I.N.S.E.P.S.

De Dakar



<u>I N T R O D U C T I O N</u> :	- 1 -
<u>C H A P I T R E I.</u> :	- 5 -
I.1. : GENERALITES SUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT :	- 5 -
I.1.1. : L'EDUCATION PHYSIQUE :	- 5 -
I.1.1.1. : HISTORIQUE :	- 5 -
I.1.1.2. : VERS UNE NOUVELLE ORIENTATION DE L'EDUCATION PHYSIQUE	- 9 -
I.1.2. : LE SPORT :	-11 -
I.2. : ORGANISATION DE L'EDUCATION PHYSIQUE SPORTIVE E.P.S. ET DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU SENEGAL :	-13 -
I.2.1. : ORGANISATION DE L'E.P.S. :	-13 -
I.2.2. : L'ORGANISATION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE :	-15 -
<u>C H A P I T R E II.</u> : L'ENQUETE :	-17 -
II.1. : LA POPULATION CONCERNEE :	-17 -
II.2. : LA TECHNIQUE DE LA COLLECTE DES DONNEES :	-18 -
II.2.1. : LA TECHNIQUE DE LA COLLECTE DES DONNEES DANS LES ETABLISSEMENTS :	-18 -
II.2.2. : LA TECHNIQUE DE LA COLLECTE DES DONNEES AU SERVICE REGIONAL DE L'U.A.S.S.U. DE DAKAR :	-20 -
II.2.3. - LES LIMITES DE L'ENQUETE :	-22 -
II.3. : LA PRESENTATION DES RESULTATS :	-22 -
<u>C H A P I T R E III.</u> : ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS :	-34 -
III.1. : COMMENTAIRES DES TABLEAUX RECAPITULATIFS DES RESULTATS	-34 -
III.2. : ETUDE DU TAUX D'INFLUENCE DES DEUX VARIABLES :	-45 -
- INFRASTRUCTURES ET MATERIEL -	
<u>C O N C L U S I O N</u> :	-49 -
<u>B I B L I O G R A P H I E</u> :	-53 -

-:- D E D I C A C E S -:-

-:-:-:-:-

Je dédie ce mémoire :

- A mon père, Feu Robert SARR -
- A ma mère, Jeanne SARR -
- A mes frères : Raphaël SARR, Pierre SARR, Augustin SARR -
- A ma soeur, Madeleine SARR Et,

A tous mes amis.

-:-:-:-:-

-:-:-:-:-

-:-:-:-:-

-:-:-:-:-

-:-:-:-:-

-:-:-:-:-

-:-:-:-:-

-:-:-:-:-

-:-:-:-

-:-:-

-:-

-:-

-:::- I N T R O D U C T I O N -:::-

-:--:--:--

Le sport, depuis quelques decennies, est devenu un fait social indéniable par le nombre d'individus qu'il mobilise et les enjeux économiques qu'il suscite. D'après Michel BOUET " Il implique avant tout une activité corporelle manifeste, extérieurement déployée, où l'accent est précisément mis sur les pouvoirs, la vitalité, l'efficacité du corps humain " (1)

Cette activité corporelle se déroule dans un cadre spécifique **nanti** ou pas de moyens plus ou moins appropriés, plus ou moins suffisants en quantité comme en qualité, et parmi lesquels nous distinguons les infrastructures (c'est-à-dire l'ensemble des installations) et le matériel sportifs de base.

La performance, quant à elle, est l'expression la plus objective des pouvoirs, de la vitalité et surtout de l'EFFICACITE du corps humain. D'une manière générale, elle a tendance à être meilleure chez les individus (sport individuels) ou groupes d'invidus (sports collectifs) qui bénéficient, pour leurs entraînements, de conditions de pratique favorable (présence d'infrastructures et matériel) qu'ils retrouvent en compétition.

Partant de ce constat, nous émettons l'hypothèse selon laquelle les élèves dont les établissements possèdent des installations et du matériel de sport fonctionnels ont plus de chance d'être plus performants que ceux qui n'en trouvent pas au sein des leurs.

./...

(1) - Michel BOUET " Signification du Sport " - p. 17

Pour notre étude, nous nous limiterons au cas des sports collectifs que sont le football, le basket-ball et le hand-ball. L'école constitue un cadre privilégié pour l'apprentissage de ces sports collectifs, et hormis le foot-ball qui ne nécessite pas d'installations trop coûteuses, les deux autres disciplines sont généralement découverts au niveau de la première et de la deuxième année de l'enseignement moyen. Ce phénomène s'explique par deux raisons :

- D'une part, il n'y a pas assez d'infrastructures sportives extra-scolaires destinées au public. A ce propos, et comparativement au milieu scolaire, A. MONSEILLER dit que " Les lycées, avec leurs quelques installations sportives, sont un haut lieu de pratique, car les installations extra-scolaires sont rares, saturées, d'accès parfois difficile ... " En effet, celles-ci sont, pour la plupart du temps, occupées par les sportifs d'élite. A cela s'ajoute le manque d'encadreurs et d'animateurs pour initier les jeunes au sport en question.

- D'autre part, et pour les mêmes motifs ci-dessus mentionnés, l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école élémentaire est presque inexistant dans la réalité. Exceptée l'infime minorité qui fréquente les écoles de sport, rares sont les élèves qui bénéficient à ce niveau d'une quelconque initiation sportive.

Les équipes qui feront l'objet de notre investigation seront des catégories minimales et cadettes (filles et garçons) ; autrement dit, celles-ci correspondent au premier cycle de l'enseignement moyen (classes de 6ème et 5ème).

./...

(1) - A. MONSEILLER : " Historique des activités physiques traditionnelles et des sports modernes au Sénégal " - p. 15

L'intérêt de notre travail est de montrer l'importance que peut revêtir le contexte infrastructurel et matériel sur le plan de la réussite sportive. Il est bien entendu que cette performance est conditionnée par plusieurs facteurs. Entre autres, nous pouvons citer l'aptitude physique générale et spécifique, les conditions psycho-sociales du milieu, la fréquence d'entraînement, et la compétence de l'encadrement technique. De ce point de vue ALDERMAN affirme que " La performance athlétique dépend essentiellement de quatre groupes de facteurs. 1 - Aptitude naturelle et capacité physique données à l'individu par voie d'héritage génétique, - 2 - Acquisition des techniques nécessaires à l'accomplissement de performances remarquables dans le domaine du sport considéré, - 3 - Le type spécifique et le niveau d'adaptation physique indispensable pour ce sport et les caractères psychologiques généraux d'un sujet donné en ce qui concerne la personnalité, - 4 - Les motivations et les forces émotionnelles.

Indépendamment du niveau d'aptitude individuel, toute performance motrice est fonction de la combinaison de ces quatre éléments. Ces facteurs et les performances qui en résultent sont également très profondément influencés par l'environnement dans lequel vit le sujet donné et par la situation dans laquelle il se trouve ". (1)

(1) - R.B. ALDERMAN : " Manuel de psychologie du sport ". p. 22 -

Pour traiter notre sujet, nous avons adopté un plan en trois chapitres :

- Au chapitre premier, nous parlerons d'abord de généralités sur l'Education Physique et Sportive, ensuite de l'Organisation du sport scolaire et universitaire.

- Dans le chapitre deux, notre objectif sera de mener une enquête au niveau des établissements scolaires capables de nous fournir une population accessible la plus représentative possible. Ces établissements ne bénéficient pas, bien sûr, des mêmes conditions au niveau des infrastructures et du matériel.

Cette enquête devra nous permettre, d'une part, de collecter des données et, d'autre part, de traiter celle-ci respectivement sous forme de tableaux de résultats.

Nous procéderons à l'analyse de nos résultats et à leur discussion au chapitre III.

- Après cette analyse et cette discussion, nous livrerons nos conclusions.

I. 1 - GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT -

Les termes " éducation physique " et " sport " sont souvent confondus. On sait que tous les deux se pratiquent par le biais du corps humain, et qu'au-delà de la mise en action de celui-ci, les objectifs que se fixe chacun d'eux ne sont pas les mêmes, bien que dans la pratique nous retrouvions des exercices identiques de part et d'autre.

I. 1.1. - L'ÉDUCATION PHYSIQUE -

D'une manière générale, l'éducation consiste à préparer l'être à une situation inconnue qui l'attend. Elle doit, par conséquent, offrir à l'enfant les moyens de s'adapter au milieu environnant selon ses besoins à court, moyen et long termes. L'éducation physique contribue, pour une large part, à cette préparation, car celle-ci doit avoir pour champ d'action tout l'être humain : le corps autant que l'esprit.

I. 1.1.1. - HISTORIQUE -

L'histoire atteste que l'homme s'est, de tout temps, adonné aux activités physiques. Les jeux traditionnels, que l'on rencontre dans toutes les sociétés, témoignent de la pérennité des activités physiques auxquelles les hommes se livraient en dehors de leurs préoccupations quotidiennes. Celles-ci n'avaient pas des buts lucratifs. Le désir de se surpasser, de montrer sa supériorité physique, de représenter toute une tribu et même de se ranger parmi les dieux, l'emportait sur tous les autres aspects de la confrontation, nous voulons dire de la compétition.

./...

Chez les Grecs, AMSLER constate que " Les jeux antiques ont la nature d'un cérémonial religieux à rationalité non pas technologique, mais théologique, au cours duquel les athlètes, nus oints d'huile puis frottés de poussière, étaient des morts symboliques subissant une épreuve d'initiation, comportant souffrances et risques, et aboutissant à une renaissance " (1).

Cette pratique des activités physiques n'avait donc pas les mêmes finalités dans toutes les sociétés, elle répondait à des normes culturelles spécifiques à chacune de ces sociétés-là.

C'est avec beaucoup de difficultés que les activités physiques ont été accueillies à l'école où l'éducation a trouvé une place de choix dans la formation du citoyen capable de satisfaire les besoins de la société.

Ce fut un problème d'insertion d'abord : leur utilité n'étant pas reconnue pour qu'elles soient admises dans le système éducatif ; de méthodologie et de but ensuite sous l'influence du militarisme ; de cohabitation enfin avec le sport, qui fit son apparition au moment où l'éducation physique trouve sa place à l'école.

Donc bien qu'il y ait eu la pratique d'activités physiques, celle-ci n'avait **pas** un caractère éducatif. C'est à ce propos que J. ULMANN dit " Pour répandus qu'aient été, au Moyen Age jeux et exercices physiques, il est essentiel de noter qu'ils n'avaient rien à voir avec l'éducation, ni même avec l'école. Au contraire, les collèges de l'universités ne laissaient nulle place aux récréations ". (2).

./...

(1) - AMSLER cité par POCIELLO dans Sport et Société - p. 35

(2) - ULMANN De la gymnastique aux sports modernes - p. 93

Egalement, l'esprit religieux refuse de voir dans les exercices physiques autre chose que des distractions et des jeux. Ainsi, il les refuse à des écoliers dont la vocation est de travailler et de s'instruire non de jouer.

Avec la Renaissance, l'apparition des idées nouvelles sur l'éducation va entraîner l'introduction progressive des exercices physiques dans le système éducatif.

Des auteurs comme Rabelais et Montaigne préconisent une éducation de l'homme dans son intégralité. Pour Rabelais " Gargantua s'exercera le corps et l'esprit " (1). Dans le même sens et toujours à propos de l'éducation en général, Montaigne affirme que " Ce n'est pas assez de lui raidir l'âme, il faut aussi lui raidir les muscles ... Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps que l'on dresse, c'est un homme, il ne faut pas le dresser, l'un sans l'autre, mais les conduire également comme un couple de chevaux attelés au même timon " (2).

Malgré ces idées nouvelles sur l'éducation, il faudra attendre le 19ème siècle pour que les activités physiques furent entièrement reconnues comme matière d'éducation. Aux partisans d'une éducation physique il a fallu près de trois siècles pour faire admettre celle-ci comme une matière d'enseignement. A cette idée, ULMANN nous dit " Entre les partisans de l'éducation physique, les 16è, 17è et 18è siècles n'ont pas connu de conflits. Au contraire, une alliance s'est établie entre eux contre leurs ennemis communs qui continuent à réduire l'éducation à une instruction dispensée, la plupart du temps, de façon purement livresque " (3).

(1) - Cours de méthodologie année de Licence INSEPS -

(2) - Idem -

(3) - ULMANN De la gymnastique aux sports modernes - p. 275

De ce point de vue, les divergences d'opinions ont eu pour origine le siècle dernier. J. ULMANN nous le confirme en disant que " Le 19^e siècle est un siècle d'opposition. On comprend facilement les raisons. L'éducation physique n'est plus en cause, sa nécessité n'a plus à être justifiée. On va alors devenir beaucoup plus sensible aux différentes façons de la concevoir, à l'esprit dans lequel on la pratique " (1).

Dans la pratique, non seulement il y a une divergence au niveau des méthodes utilisées, mais une pénurie véritable de spécialistes pour l'enseignement de l'éducation physique qui, par conséquent, sera longtemps laissé aux mains des soldats parce qu'on assimile l'exercice corporel à l'exercice militaire.

C'est certes pour cette raison que J. THIBAUT écrit ceci : " A la fin du siècle des lumières, les jeux d'exercices commencent à recevoir une justification patriotique, ils préparent à la guerre : on comprit alors les services que l'Education Physique (E.P.) pouvait rendre à l'instruction militaire. C'était l'époque où le dressage du soldat devenait une technique presque savante, l'époque aussi où germaient les nationalistes modernes. Une parenté s'établit entre les jeux éducatifs des Jésuites, la gymnastique des médecins, l'école du soldat et les nécessités du patriotisme " (2).

Pour démontrer la gymnastique dans les lycées et les pensions français, on fait appel aux sapeurs pompiers. En réalité, " Les soldats du feu et les militaires de toutes armes qui sont les seuls à recevoir à titre exceptionnel, un entraînement physique systématique fournissent la quasi-totalité des maîtres de gymnastique que l'administration engage par des décisions individuelles (3)".

./...

(1) - J. ULMANN - " De la gymnastique aux sports modernes " p. 275

(2) - J. THIBAUT " Sport et Education physique " p. 67 et 68

(3) - Edem : p. 61

Se basant sur des données statistiques, J. THIBAUT dit qu' " En 1869 on peut recenser 97 professeurs exerçant dans les 82 lycées. Parmi eux, il y a 34 militaires et 64 anciens militaires. Pour les 254 collèges, il y a 63 professeurs dont 24 militaires et 23 anciens militaires " (1). Ces enseignants ont produit des résultats peu satisfaisants sur le plan pédagogique, d'où la nécessité de faire appel à des gens bien formés, à des pédagogues. HILLAIRET dira que : " Ce ne sont plus des moniteurs sans instruction qu'il convient de donner désormais à la jeunesse qui s'instruit dans nos écoles, mais des professeurs suffisamment lettrés, sachant par des démonstrations ^{/claires} et bien dites, lui faire comprendre quel est le but sérieux de cet enseignement - " (2).

Ainsi donc, l'enseignement de l'E.P. s'est longtemps inspiré de la gymnastique militaire qui vise le résultat immédiat par l'acquisition de la force pure en un temps record sans s'intéresser à la nature même de l'individu, c'est-à-dire, aux données biologiques, psychologiques, cognitives et affectives.

I. 1.1.2. - VERS UNE NOUVELLE ORIENTATION DE L'EDUCATION-PHYSIQUE -

Etant donné qu'il faut tenir compte des lois de la nature, l'éducation physique (E.P.) va se démarquer d'une formation patriotique qu'est la gymnastique militaire pour s'orienter vers de nouveaux objectifs qui visent la formation de l'être intégral.

./...

(1) - HILLAIRET cité par THIBAUT " Sport et Education Physique " p. 61
 (2) - THIBAUT " SPort et Education Physique " p. 62

Les objectifs de l'Education Physique (E.P.) sont clairement déterminés par plusieurs auteurs comme René HUBERT qui dit que l'Education Physique doit " assurer la santé et le développement normal de l'organisme, améliorer sans cesse l'instrument de toute activité " (1). L'Education Physique doit permettre aussi, selon J. TEISSIE, " d'Eduquer l'attention, de maîtriser les émotions, de développer le goût du beau par la recherche de la précision et de l'harmonie gestuelle, le sens du rythme et le contact avec la nature, d'apprendre à vouloir, à se surpasser, à se vaincre, plus qu'à dominer le partenaire et le camarade de jeu " (2).

L'Education Physique ne vise plus seulement le développement des qualités physiques ni, comme cela a été le cas dans les anciens temps, l'endurcissement du corps en vue de lutter pour survivre. Elle fait mieux en aidant par le corps biologique, à développer le corps cognitivo-psychique. Par l'éducation du mouvement bien conduit, se développe l'intelligence de l'enfant. De part ses rapports avec les autres, l'enfant développe son être social et ses capacités affectives.

L'évolution des idées philosophiques et l'avènement des sciences au cours du 20^è siècle ont transformé progressivement les conceptions traditionnelles de l'éducation physique. En effet, les éducateurs physiques ont retenu traditionnellement les aspects biologiques du travail musculaire afin de réaliser des acquisitions plus sûres et durables des savoir-faire techniques. (1)

./...

(1) - R.HUBERT cité par M. GAYE " Mémoire de maîtrise " p. 20

(2) - J.TEISSIE " Revue Education physique et sportive " p.6

(1) - E.THILL - R.THOMAS - J.CAJA " Manuel de l'éducateur sportif "p.400

Cependant, en dehors des objectifs généraux, chaque société cherche à assigner l'Éducation Physique (E.P.) des objectifs susceptibles de répondre à ses attentes. C'est dans ce sens qu'au Sénégal, la loi n° 84-89 portant charte du sport a été promulguée le 23 mai 1984. Elle est l'expression la plus achevée de la politique nationale actuelle en matière d'éducation physique et sportive (E.P.S.) En son article 2 - chapitre premier, cette loi considère l'E.P.S. comme facteur d'éducation, d'hygiène corporelle et de santé de la jeunesse.

I. - 1.2. - LE SPORT -

Le mot sport est apparu au 19 siècle avec Thomas ARNOLD, bien que l'homme ait, en permanence, pratiqué des activités sportives. En effet, " Il ne suffit pas de pratiquer des exercices physiques fût-ce sous forme de compétition ludique pour faire du sport. Le sport exige autre chose qu'une pratique, ou que le simple désir de jouer. Il n'est point de sport sans que l'esprit des sportifs retienne, de façon plus ou moins consciente et élaborée, un certain nombre de motivations ou si l'on préfère, de valeurs spécifiques " (2).

Depuis ses origines, le sport a quelque peu bouleversé l'enseignement de l'Éducation Physique. En ne considérant que ses aspects négatifs, on serait tenté de dire que le sport ne peut pas être éducatif.

./...

(2) - J. ULMANN : " De la gymnastique aux sports modernes " p. 322

Bien au contraire, et nous partageons l'affirmation de TEISSIE selon laquelle le sport, expression sociale de l'Education Physique exerce une influence décisive sur :

- " - Les tendances et les intérêts de l'enfant,
- Les techniques d'éducation, de développement et de perfectionnement de la machine humaine,
- Les loisirs et les moyens de l'éducation générale " (1).

Le sport, par son caractère économique, exige pour les pratiquants plus qu'une simple participation. Il implique un engagement total de l'être humain avec toutes les motivations dont est capable le sportif. La performance individuelle ou collective devient donc un point essentiel pour se maintenir au niveau de l'élite sportive. Cette performance étant comme " un élément comportemental à court terme marqué par une activité orientée vers l'exécution d'une tâche précise, bien définie et spectaculaire " (2).

En dehors de l'aspect professionnel, le sport est devenu un facteur déterminant de l'activité physique de l'homme. Il intervient d'une manière importante dans le régime de notre vie, aussi bien dans les rapports sociaux que dans la formation du caractère. Il revêt deux aspects (cf Loi n° 84-59 portant charte du sport) : récréatif et compétitif. Le premier est un facteur de détente, de loisir et d'animation de masse alors que le second est un facteur de formation, d'émulation et d'épanouissement physique et moral des individus.

(1) - J. TEISSIE : " Revue E.P.S. " p. 6

(2) - R.B.ALDERMANN : " Manuel de psychologie du sport " p. 17 -

de par son côté attrayant, il est utilisé à des fins à la fois éducatives et politiques. C'est ainsi que " dans la vie moderne, on trouve ou on croit trouver le sport partout. Il n'est plus un pays où il ne soit devenu une des distractions préférées de la jeunesse en même temps que le spectacle favori des foules. C'est aussi la discipline proposée par les éducateurs pour assurer la formation de la personnalité et le développement des qualités du caractère, le procédé employé par des gouvernements pour cultiver l'énergie ou éveiller l'esprit combatif. C'est, enfin, un instrument de propagande " (1).

En ne considérant que les manifestations outrancières de la compétition, et les formes commerciales d'exploitation du spectacle sportif, on serait amené à qualifier le sport d'élément sans importance dans un système éducatif.

I. - 2. - ORGANISATION DE L'EDUCATION PHYSIQUE SPORTIVE -E.P.S. - ET DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU SENEGAL -

I. - 2.1. - ORGANISATION DE L'E.P.S. -

Au Sénégal, l'enseignement des activités physiques et sportives (A.P.S.) sont réglementées par le décret n° 73-896 du 1er Octobre 1973 qui stipule en ses articles 1,2 et 3 que " L'enseignement des activités physiques et sportives (A.P.S.) est obligatoire dans toutes les classes de l'enseignement moyen et secondaire général et technique, ainsi que dans l'enseignement supérieur.

./...

(1) - R. GILLET Cité par E.H.O.BA " Mémoire de maîtrise " p. 14 et 15

Au niveau de l'enseignement moyen général et technique, l'enseignement des A.P.S. a pour but, par l'initiation systématique et la pratique élémentaire, l'ouverture sur l'ensemble des disciplines afin de communiquer à l'enfant le goût du sport et le désir de se perfectionner... L'enseignement est assuré par des enseignants d'éducation physique et sportive et à titre exceptionnel, des cadres sportifs du secteur extra-scolaire titulaires des diplômes d'Etat des fédérations sportives " (1).

Des objectifs particuliers à chaque niveau d'enseignement sont prévus ; ils correspondent à des âges bien précis (cf I.O.P.73), et constituent dans le temps, une succession d'étapes où l'enseignement, devant être dispensé progressivement, partira des formes simples vers les formes élaborées ; des formes jouées vers celles de compétition.

D'une manière générale, les A.P.S. sont organisées au moyen de programmes (officiel ou d'établissement) à partir desquels, des cycles de plusieurs séances, courtes ou longues, sont à préconiser. C'est au cours des séances longues que sont prévues :

- " - L'initiation sportive sous forme collective ou individuelle,
- Les applications sportives, c'est-à-dire, des jeux, des compétitions et des entraînements " (2).

./...

(1) - I.O. Chapitre III p. 72

(2) - Idem - p. 39

I. - 2.2. - L'ORGANISATION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE -

Le sport scolaire et universitaire est organisé par l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (U.A.S.S.U.), véritable fédération pluridisciplinaire; dont les buts et les attributions sont contenus dans le décret n° 71-765 du 12 Juillet 1971 - portant réglementation des activités sportives, scolaires et universitaires.

Pour l'ensemble des établissements d'enseignement public et privé, elle oriente et coordonne les activités sportives, contribue à l'animation de leurs associations sportives et organise les diverses compétitions sportives scolaires et universitaires (phases départementales, régionales et nationales).

L'U.A.S.S.U. est administrée par :

- Un Conseil National,
- Un Secrétaire Général,
- Un Bureau Permanent,
- Des Secrétaires régionaux et
- des Commissions techniques nationales et régionales.

Un programme annuel national de toutes les compétitions est proposé au Bureau Permanent National par le Secrétariat Général de L'U.A.S.S.U. Au niveau de chaque région, le Secrétaire, en tenant compte de ce programme, doit élaborer un calendrier régional.

./...

La période du déroulement des manifestations sportives n'est pas fixée par le règlement, mais elle tient compte des examens de fin d'année. Les mercredi après-midi sont réservés aux entraînements et aux compétitions.

Depuis 1981, un Festival National du Sport Scolaire et Universitaire (F.E.N.S.S.U.) a lieu chaque année dans une des capitales régionales du Sénégal. Celui-ci regroupe, à partir des phases finales des compétitions régionales, les équipes championnes ainsi que les meilleurs athlètes sur le plan des sports individuels.

Au niveau des sports collectifs, seule la région de Dakar est autorisée à présenter deux équipes en raison du nombre important des participants aux différentes épreuves régionales.

L'U.A.S.S.U., de par ses attributions, et du caractère compétitif de ses manifestations se doit d'allier l'éducation physique et le sport quand on sait qu'elle comporte un aspect formateur relevant des cours d'éducation physique, et un aspect compétitif à caractère sportif. En effet, bien que les dimensions ne soient pas les mêmes, de par la recherche de la victoire, il existe une certaine analogie entre les compétitions civiles et celles de l'U.A.S.S.U. mais celles-ci devraient se démarquer des manifestations outrancières de la compétition pour une meilleure utilisation de l'aspect éducatif du sport.

II. 1. - LA POPULATION CONCERNEE -

Il s'agit d'établissements scolaires de la ville de Dakar qui ont engagé des équipes dans les compétitions U.A.S.S.U. 1985-1986 et dans les disciplines suivantes : Le Foot-ball, le Hand-ball et le Basket-ball.

Parini ces équipes, les catégories minimales et cadettes sont retenues parce qu'étant les plus représentées et constituant par la-même les tranches d'âges où les élèves n'ont pas encore fréquenté plusieurs établissements pour avoir eu une formation antérieure.

Les établissements contactés sont au nombre de vingt et cinq (25) sur les trente et un (31) qui ont participé dans les disciplines et catégories citées plus haut. Ce sont :

- Les lycées : Blaise DIAGNE (L.B.D.), Seydou Nourou TALL (S.N.T.), Lamine GUEYE (L.L.G.), Maurice DELAFOSSE (L.T.D.), John KENNEDY (L.J.K.) ;

- Les C.E.S. : David DIOP (D.DIOP), Isaac FOSTER (I.S.F.), Mansour Sy MALICK (M.S.M.), Ahmet SY MALICK (A.S.M.), Abbé ARSENE FRIDOIL (A.A.F.) ;

- Les Collèges : Sacré-COEUR (L.S.C.), Notre-DAME (C.N.D.), Saint-Jeanne-D'ARC (J.A.), Saint-JOSEPH de CLUNY (St.J.C.), Sainte MARIE de HANN (Ste M.H.), Saint-PIERRE de Grand-Dakar (St.P.) Cathédrale.

./...

- Enseignement moyen et technique (C.E.M.T.) ;

- Les Cours privés : Jean-Jacques ROUSSEAU (J.J.R.), Madièye SALL (M.SALL), Mixte AFRICAINE (M.AF.), SALDIA, Fouta TORRO (F.T.), Khadimou RASSOUL (KH.R.), Tufrende GANDA (T.G.)

II. 2. - LA TECHNIQUE DE LA COLLECTE DES DONNEES -

Il s'agit, d'une part, d'une interview auprès des coordonnateurs pour le recensement des infrastructures et du matériel sportifs ; et des modalités d'entraînement des équipes et d'autre part, d'une copie des résultats des rencontres au Secrétariat régional de l'U.A.S.S.U. de Dakar.

II. 2.1. - LA TECHNIQUE DE LA COLLECTE DES DONNEES DANS LES ETABLISSEMENTS -

Nous avons eu, dans chaque établissement, un entretien avec le coordonnateur ou le responsable chargé de la section sportive. Cet entretien nous a permis, à l'aide d'une grille d'enquête ci-après, de recenser par discipline : le nombre de terrains, la qualité des terrains, le nombre de ballons, les modalités de l'entraînement, c'est-à-dire leur fréquence, leur durée et la spécialité de l'entraîneur.

Une visite des terrains nous a permis de constater l'état fonctionnel de ceux-ci qui sont soit bons (A), soit moyens (B), soit mauvais (C).

Des discussions portant sur les cours d'éducation physique ont montré que ces derniers étaient insuffisants pour aboutir à un travail proche de celui de l'entraînement. Les cours ne permettent à ce niveau que la découverte de l'activité pour un choix d'une discipline de compétition. L'entraînement est donc nécessaire pour présenter une équipe capable de faire de bons résultats, surtout lorsqu'il s'agit des petites catégories qui ont une technique individuelle limitée.

TABLEAU N° I.

EXEMPLAIRE DE GRILLE D'ENQUETE

Discip.	Terrain		NB	Entraînement		Spé.Ent.
	NB	qual ^{A/B} C/D		FR	D.	
- FOOTBALL						
- BASKETBALL						
- HANDBALL						

II. 2.2. - LA TECHNIQUE DE LA COLLECTE DES DONNEES AU SERVICE REGIONAL DE L'UASSJ DE DAKAR

Il nous a été livré, à ce niveau, un calendrier des rencontres des sports collectifs dans toutes les catégories pour l'année scolaire 1985-1986. C'est ce calendrier qui nous a permis de dresser la liste des établissements qui ont fait l'objet de notre enquête

Quant à la collecte des résultats, nous avons procédé à une fouille des feuilles de matchs dans les archives qui nous ont été présentées. Nous avons relevé, d'abord, pour chaque discipline, la date de la rencontre, la catégorie, les équipes et le score. Ensuite, dans un tableau que nous présentons à la page suivante (n° 2), nous avons regroupé les équipes par catégorie et par poule, et recensé, pour chacune d'elles le nombre de rencontres jouées, le nombre de victoires obtenues, le nombre de nuls, le nombre de défaites, le total des points, le nombre de buts marqués et encaissés, le goal différence et enfin le classement.

Pour le décompte des points, une victoire compte pour trois (3) points, un nul compte pour deux (2) points et une défaite compte pour un (1) point.

Un forfait constaté est sanctionné par un score de 3 à 0 quelle que soit la discipline.

II. 2.3. - LES LIMITES DE L'ENQUETE -

Notre objectif de départ était de contacter tous les établissements qui ont constitué les différentes poules des disciplines considérées dans les catégories minimales et cadettes (fille et garçons).

Cependant, des trente et un (31) établissements concernés, vingt-cinq (25) ont été contactés ; les six (6) n'ont pas été contactés

Cette impossibilité d'atteindre notre objectif de départ est liée au temps dont nous disposions pour mener notre enquête. En effet, l'entretien que nous accordaient les coordonnateurs se faisait, le plus souvent, sur rendez-vous ; ce qui nous a amené à nous rendre - à plusieurs reprises - dans un même établissement, sans oublier qu'on ne pouvait les rencontrer qu'aux heures de cours.

Par ailleurs, le recensement des résultats par l'exploitation des feuilles de matchs ne nous a pas permis de suivre la performance des équipes qualifiées pour les phases départementales et régionales. Nous n'avons pu avoir que quelques résultats en phase régionale que nous livrons dans les commentaires des tableaux.

II. 3. - LA PRESENTATION DES RESULTATS -

Elle se fait sous forme de tableaux suivis de commentaires. D'abord, pour chaque discipline, nous avons deux tableaux où figurent les équipes en abscisse et en ordonnée, le nombre de rencontres, de victoires, de nuls, de défaites, de points, de buts marqués, de buts encaissés, le goal différence et le classement.

./...

Ensuite, dans deux tableaux récapitulatifs pour chaque discipline nous avons les équipes en abscisse et en ordonnée, le classement, le nombre de points obtenus, la catégorie d'infrastructures, le matériel utilisé, la fréquence et la durée de l'entraînement et, enfin par oui ou par non dire si l'entraîneur est spécialiste dans la discipline.

Sauf au Foot-ball, chaque tableau comprend une partie pour les filles et une autre pour les garçons.

Nous donnons, ci-dessous, leur légende.

- A Nombre de rencontres = R
 - " " victoires = V
 - " " nuls = N
 - " " défaites = D
 - Total des points = T.P.
 B Nombre de buts marqués = M
 - " " encaissés = E
 - Goal différence = G.D.
 - Le Rang = R
 C Entraînement = ENT.
 - Fréquence par semaine = F/S
 - Durée en heure = D.H.
 - Entraîneur = ENTR.

./...

D Catégories d'infrastructures = (C.I.)

- Bonne = A
- Moyenne = B
- Mauvaise = C
- Inexistente = D
- Nombre de ballons = NbB.
- Spécialiste = OGI
- Non spécialiste = NON

./...

RESULTATS AU BASKET-BALL : MINIMES

<u>Equipes</u>	R	V	N	D	TP	M	E	GD	
<u>- Filles -</u>									
L.J.K.	6	5	0	1	16	194	17	+ 177	1
S.N.TALL	6	5	0	1	16	75	42	+ 33	2
C.N.D.	6	1	0	5	8	17	109	- 92	3
C.E.R.T.	6	1	0	5	8	17	135	- 118	4
<u>- GARCONS -</u>									
CATH.I.	4	3	0	1	10	121	56	+ 65	1
C.N.D.	4	3	0	1	10	64	40	+ 24	2
CATH.II	4	0	0	4	4	18	107	- 89	3

En demi-finale régionale, S.N.T. bat Ousmane Socé DIOP (22 - 15) et L.J.K. qualifié d'office pour la finale régionale bat S.N.TALL en finale (53-7).

En quart-finale régionale C.N.D. bat Ousmane Socé DIOP (23 - 14) Cath. I. qualifiée pour la finale bat C.N.D. (14 - 12).

./...

COMMENTAIRES DU TABLEAU N° III

Chez les filles, les équipes ont joué en aller et retour, totalisant chacune six rencontres. Se sont qualifiées pour les demi-finales régionales les équipes classées première et deuxième.

Pour les garçons, les rencontres se sont déroulées également en aller et retour. On note une faible participation des équipes. Cathédrale I. devance C.N.D. à la différence des paniers marqués pour avoir battu Cathédrale II par 51 à 11 et par 35 à 2 alors que le C.N.D. n'a réussi devant Cathédrale II que 18 à 5 et 3 à 0 (Forfait).

TABLEAU N° IVRESULTATS AU BASKET-BALL : CADETS

<u>FILLES</u>	R	V	N	D	TP	M	E	GD	RG
<u>EQUIPES</u>									
L.J.K.	3	3	0	0	9	48	16	+ 32	1er
STe M.	3	2	0	1	7	22	42	- 20	2è
Isaac F.	3	1	0	2	5	3	6	- 3	3è
L.B.D.	3	0	0	3	3	0	9	- 9	4è
<u>GARCONS</u>									
L.T.D.	6	6	0	0	18	216	162	+154	1er
L.L.G.	5	2	1	2	10	159	130	+ 29	2è
L.B.D.	6	1	1	4	9	142	188	- 46	3è
C.N.D.	5	1	0	4	7	96	133	- 57	4è

./...

./...

En demi-finale, KENNEDY bat Ste Marie (53 - 12) et en finale régionale, KENNEDY bat Ousmane Socé DIOP (29 - 24).

En demi-finale, L.B.D. bat Hatar SECK par forfait.

En finale, L.T.D. qualifié directement pour la finale bat L.B.D. (39 - 35).

COMMENTAIRES DU TABLEAU N° IV

Au niveau des filles, les rencontres se sont déroulées en aller simple ; ce qui fait que chaque équipe totalise trois matchs. L.J.K. et Ste M. sont qualifiées pour les demi-finales régionales.

Chez les garçons par contre, on a joué en aller et retour avec un match en moins entre L.L.G. et C.N.D. qui sont déclarés forfait.

Se qualifient pour les demi-finales L.B.D. et L.T.D.

HAND-BALL : MINIMES

(STATISTIQUES	(G.	(R	(V	(N	(D	(TP	(M	(E	(GD	(RG
(EQUIPES	((((((((((
(C.N.D.	(5	(5	(0	(0	(15	(59	(18	(+	(41	(1er
(A.A.F.	(5	(4	(0	(1	(13	(42	(37	(+	(5	(2è
(CATH.	(5	(3	(0	(2	(11	(36	(24	(+	(12	(3è
(L.L.G.	(5	(2	(0	(3	(9	(37	(39	(-	(2	(4è
(ST.P.	(5	(1	(0	(4	(7	(15	(45	(-	(30	(5è
(L.T.D.	(5	(0	(0	(5	(5	(11	(37	(-	(26	(6è
(F.	((((((((((
(L.J.K.	(4	(4	(0	(0	(12	(39	(11	(+	(28	(1er
(C.N.D.	(4	(2	(0	(2	(8	(17	(18	(-	(1	(2è
(A.A.F.	(4	(0	(0	(4	(4	(14	(41	(-	(27	(3è

Cathédrale bat C.N.D. par pénalité (forfait).

A.A.Fridoil bat DIARAF Momar DIANGE (15 - 4).

En finale A.A.FRIDOIL bat Cathédrale (5 à 4).

COMMENTAIRES DU TABLEAU N° V

Les minimos garçons ont joué en aller simple ; ce qui donne cinq rencontres par équipe. Les équipes classées première, deuxième et troisième sont qualifiées en demi-finale régionale.

Chez les filles, nous avons des rencontres en aller et retour et les trois équipes totalisant chacune quatre (4) rencontres. Pour les demi-finales régionales, le L.J.K. et FRIDOIL se qualifient, mais nous n'avons malheureusement pas la suite des rencontres.

HAND-BALL CADETS : FILLES ET GARCONS

- CADETS -	R	V	N	D	TP	M	E	GD	RG
EQUIPES									
J.A.	4	4	0	0	12	77	64	+ 13	1er
CID	4	3	0	0	10	58	43	+ 15	2è
ST.M.H.	4	2	0	2	8	59	55	+ 4	3è
L.T.D.	4	2	0	2	8	44	43	+ 1	4è
C.S.C.	4	1	0	3	6	33	49	- 15	5è
ST.P.	4	0	0	4	4	52	69	- 17	6è
- CADETTES -									
L.J.K.	4	4	0	0	12	65	11	+ 54	1er
A.A.F.	4	3	0	1	10	36	20	+ 16	2è
C.E.M.T.	4	2	0	2	8	21	42	- 21	3è
MAME THIER	4	1	0	3	6	21	18	+ 3	4è
J.J.R.	4	0	0	4	4	3	55	- 52	5è

En demi-finale : A.A.FRIDOIL bat Matar SECK (16 à 5).

L.J.K. bat BAAL (17 à 1).

En finale : L.J.K. bat FRIDOIL (8 à 7)

COMMENTAIRES :

Pour les garçons, les équipes sont réparties en poule de trois.

Poule A. : J.A., ST PIERRE et STE MARIE ;

Poule B. : SACRE-COEUR, L.T.D. et C.I.D.

./...

L'équipe classée première dans sa poule se qualifie pour les demi-finales régionales ; il s'est agi de : (J.A. et C.I.D.)
 Nous n'avons pas eu les résultats de ces rencontres.

Chez les filles, les matchs sont joués en aller simple.
 Ainsi, pour les demi-finales régionales, les deux premières équipes se qualifient.

TABLEAU N° 7

FOOT-BALL : MINIMES

<u>EQUIPES</u>	R	V	N	D	TP	M	E	GD	RG
<u>Poule A.</u>									
D.DIOP	5	4	0	1	13	16	4	+	12: 1er
L.B.D.	5	4	0	1	13	9	1	+	8: 2è
CATH.	5	0	0	5	5	3	16	-	13: 3è
S.N.TALL	3*	1	0	2	5	5	12	-	7: 4è
<u>Poule B.</u>									
C.S.C.	6	5	1	0	17	15	2	+	13: 1er
M. SALL	6	3	2	1	14	11	8	+	3: 2è
KH.R.	6	2	1	3	11	9	11	-	2: 3è
T.G.	6	0	0	6	6	4	18	-	14: 4è

- 3* S.N.TALL (Eliminé à l'aller).

./...

En demi-finale, L.B.D. bat C.S.C. (2 à 1) ;

D.DIOP bat M.SALL (3 à 0).

En finale, L.B.D. bat DAVID DIOP (5 à 1).

COMMENTAIRES :

Les équipes sont réparties en deux poules :

Dans la Poule A., les matchs sont joués en deux phases ; dans la première, chaque équipe compte trois rencontres, et dans la seconde deux rencontres sauf S.N.TALL qui est éliminé au premier tour.

Dans la Poule B., on a joué en aller et retour.

Pour les demi-finales, se qualifient les deux premiers de chaque poule.

TABLEAU N° 8

FOOT-BALL : CADETS

<u>- EQUIPES -</u>	R	V	N	D	TP	M	E	GD	RG
Poule A.									
David DIOP	5	4	1	0	14	8	2	+	6:1er
L.T.D.	5	2	2	1	11	7	4	+	3:2è
M.S.MALICK	5	1	1	3	8	5	6	-	1:3è
ST.JOSEPH	3	0	0	3	3	0	8	-	8:4è
Poule B.									
P.G.FALL	6	4	2	0	16	15	3	+	12:1er
I.FOSTER	6	3	2	1	14	9	6	+	3:2è
L.L.GUEYE	6	2	2	2	12	10	6	+	4:3è
A.S.MALICK	6	0	0	6	6	1	20	-	19:4è
Poule C.etD.									
C.S.COEUR	3	2	1	0	8	4	1	+	3:1er
M. SALL	3	1	2	0	7	4	1	+	3:2è
SALDIA	3	1	1	1	6	1	1	-	0:3è
MIXTE AFR.	3	0	0	3	3	0	6	-	6:4è
GD-YOFF	3	3	0	0	9	8	0	+	8:1er
Futa TORRO	3	2	0	1	7	6	3	+	3:2è
J.J.ROUSSEAU	3	1	0	2	5	3	5	-	2:3è
OUAKAM	3	0	0	3	3	0	9	-	9:4è

En demi-finale : C.S.C. bat David DIOP (3 à 0)

P.G.FALL bat GD-YOFF (5 à 4)

En finale : C.S.C. bat P.G.FALL (3 à 0)

COMMENTAIRES :

Les équipes sont réparties en quatre poules.

Dans la Poule A., les rencontres sont jouées en deux phases. Dans la première phase, chaque équipe joue trois matchs tandis que dans la seconde, chaque équipe livre deux (2) rencontres - sauf ST.-JOSEPH, éliminé au premier tour.

Dans la Poule B., les rencontres se font en aller et retour ; donc chaque équipe en compte six.

Dans les Poules C. et D., les rencontres se sont jouées en aller simple, amenant ainsi chaque équipe à jouer trois (3) fois.

Pour les demi-finales, est qualifié le premier de chaque Poule.

C H A P I T R E III - ANALYSE ET DISCUSSION
DES RESULTATS -

III. 1. COMMENTAIRES DE TABLEAUX RECAPITULATIFS DES RESULTATS

TABLEAU N° 9

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DU BASKET-BALL : MINIMES

- EQUIPES	RG	PTS	C.I.				Nb Bal- lons	ENT		ENTR	
			A	B	C	D		FS	DH	OUI	NON
L.J.K.	1e	16	2				10	2	1		+
S.N.TALL	2e	16	1				4	2	1		+
C.N.D.	3e	8	1				13	4	1	30	+
C.E.M.T.	4e	8				+	8	1	1	30	+
- GARCONS											
CATH I.	1e	10	1				15	3	1	30	+
C.N.D.	2e	10	1				13	4	1	30	+
CATH II.	3e	4	1				15	3	1	30	+

COMMENTAIRES :

Chez les filles, les équipes classées première et deuxième ont le même nombre de points avec un avantage de L.J.K. sur la différence des paniers marqués (177 contre 33). Cet avantage peut se justifier - en partie - par le nombre de terrains dont dispose chaque équipe : 3 contre 1 pour le L.J.K., et des ballons, 10 contre 4. Entre la 3ème et la 4ème place, le classement se justifie car le C.E.M.T. n'a pas de terrain.

./...

./...

COMMENTAIRES :

Le classement chez les cadets s'établit en fonction de la quantité et de la qualité des infrastructures avec une légère domination du L.T.D. sur le matériel devant le L.L.G. Le CND qui est avantagé au niveau du matériel, de la fréquence et de la durée des entraînements n'a qu'un seul terrain et son entraîneur n'est pas spécialiste.

Pour les cadettes, on peut dire que les infrastructures justifient le classement au haut du tableau (1ère et 2ème places). Par contre, pour les 3ème et la quatrième places, on peut constater que Isaac FOSTER qui ne dispose pas de terrain et ne pratique le basket-ball qu'en cours d'éducation physique dans une salle abandonnée, devance le L.B.D. qui a deux terrains et s'entraîne deux fois par semaine. Ceci s'explique, tout simplement, par le fait que Isaac FOSTER a battu L.B.D. par forfait et marque ainsi trois points.

./...

TABLEAU N° 11

HAND-BALL MINIMES

- EQUIPES:	Nb	C.I.				Nb de Bal	ENT		ENTR	
		CL:	Pts:				F.P.	Se	Durée	OUI
MIN. FILLES		A	B	C	D	tons				Sp.
L.J.K.	1er	12	2	1		11	2	1 H.	+	
C.N.D.	2e	8	1			6	5	1 H.30	+	
FRIDOIL	3e	4		1		5	4	1 H.	+	
MIN. GARCONS										
C.N.D.	1er	15	1			6	5	1 H.	+	
FRIDOIL	2e	13		1		5	4	1 H.	+	
CATH.	3e	11		1		20	3	1 H.30		+
L.GUEYE	4e	9	1	1		4	2	1 H.	+	
ST.P.	5e	7			1	7	2	1 H.		+
L.T.D.	6e	5	1	1		7	1	1 H.	+	

- Cathédrale bat St-PIERRE par forfait -

- C.N.D. bat L.T.D. par forfait -

./...

./...

COMMENTAIRES :

Chez les filles, là encore, on peut dire que le classement est déterminé par les infrastructures et le matériel, malgré la fréquence des entraînements nettement supérieure au C.N.D. et au C.E.S. A.A.FRIDOIL.

Pour les garçons, le classement est, en quelque sorte, influencé par les forfaits qui ont été constatés en faveur de Cathédrale contre St-PIERRE, et de C.N.D. contre L.T.D. Malgré ces forfaits, la supériorité du C.N.D. sur FRIDOIL est sans conteste puisque l'ayant battu par seize (16) à deux (02). L'avance de la Cathédrale sur L.GUEYE qu'elle a battu par 7 à 4 pourrait se justifier par le forfait dont elle a bénéficié contre le LTD.

./...

TABLEAU N° 12

HAND-BALL : CADETS ET CADETTES

- EQUIPES -	Cl	Nb de Pts	C.I.				Nb de Bal :	ENT	ENTR		
			A	B	C	D			Sp.	NON	
CADETTES							Fr/P/Sem	Durée	OUI	NON	
L.J.K.	1er	12	2	1			11	2	1 H.	+	
FRIDOIL	2e	10			1		5	4	1 H.	+	
C.E.M.T.	3e	8				+	6	1	1 H.30	+	
MAME THIER.	4e	6									
J.J.ROUS.	5e	4				+	1	Cours d'E.P. 1/Sem.	2 H.		+
CADETS											
J.D'ARC	1er	12				+	2	2	1H-2H	+	
Ste MARIE	2e	8	1				24	1	2 H.	+	
L.T.D.	3e	2	1	1			7	1	1 H.	+	
SACRE-COEUR	4e	6	1	1			11	3	1H-1H30		+
St-PIERRE	5e	4			1		7	2	1 H.		+

COMMENTAIRES :

Comme chez les minimes filles, on note chez les cadettes un classement suivant l'importance et la qualité des infrastructures. Pour les deux équipes C.E.H.T. et J.J.ROUSSEAU qui ne disposent pas de terrains, l'avantage est allé au C.E.M.T. qui trouve un moyen de s'entraîner avec un spécialiste alors qu'à J.J.ROUSSEAU on ne profite que des cours d'éducation physique avec de surcroît un non spécialiste.

Chez les cadets, on ne peut pas parler d'un classement suivant l'importance des infrastructures et du matériel. En effet, l'on s'aperçoit que la J.A., classée 1ère, n'a pas de terrain et possède moins de ballons. Notons que cette équipe se déplace jusqu'au Stade Assane DIOUF pour s'entraîner deux (2) fois par semaine. Un facteur que nous ne maîtrisons pas ici, en l'occurrence le niveau des joueurs, pourrait être décisif.

Le L.T.D. et le C.S.C. qui ont les plus grands moyens **infra-structurels** se sont classés derrière le C.Ste MARIE qui ne dispose que d'un terrain, mais bien équipé en matériel. La durée des entraînements ainsi que la qualité de l'entraîneur semblent jouer un rôle non négligeable au niveau des trois premières places.

TABLEAU N° 13

FOOT-BALL : MINIMES

- EQUIPES -	Nb				ENT		ENTR				
	C1	de	A	B	C	D	F.	Durée	OUI	NON	
P.A.	pts						P/Sem			Sp.	
P.A.											
DAVID DIOP	1er	13				+	1	4	1 H. 30		+
L.B.D.	2e	13	1				9	2	1 H.		+
S.N.TALL	3e	5		1			3		1 H.		+
CATHEDRALE	4e	5				+	2		1 H.		+
P.B.											
SACRE-COEUR	1er	17	2	1			10	5	1 H. 30		+
MADIEYE SALL	2e	14				+	3	1	2 H.		+
KHAD. RAS.	3e	11				+	1	1	1 H.		+
TUF.G.	4e	6				+	1	1	1 H.		+

./...

./...

COMMENTAIRES :

Dans le groupe A., l'équipe classée première n'a pas de terrain mais a une fréquence d'entraînement (en terrain vague) nettement supérieure à celle des autres malgré la spécialité de l'entraîneur (Hand-Ball). Là également, le niveau des joueurs est certes décisif.

Pour la deuxième et la troisième place, la qualité du terrain, le nombre de ballons et la fréquence des entraînements sont déterminants. La Cathédrale avec moins de matériel, sans terrain ni de spécialiste pour l'entraînement occupe la dernière place.

Pour le groupe B., le C.S.COEUR, possédant des infrastructures importantes en qualité et en quantité, et bénéficiant d'une fréquence d'entraînement élevée, occupe la première place.

La deuxième, par rapport à la troisième et la quatrième, est acquise grâce à un avantage sur les plans du matériel, de la durée de l'entraînement et de la spécialité de l'entraîneur.

TABLEAU N° 14

FOOT-BALL : CADETS

- EQUIPES -	Cl	Nb de	C.I.				Nb de	ENT		ENTR Sp.		
			Pts	A	B	C		D	B.	F.	Durée	OUI
POULE A.												
DAVID DIOP	1er	14				+	1	4	1 H. 30			+
L.T.D.	2e	11	1				4	2	1 H.		+	
M.SY MALICK	3e	8				+	1	2	1 H.			+
ST-JOSEPH	4e	3	1				1	2	1 H.		+	
POULE B.												
ISAAC FOSTER	1er	14				+	6	2	1 H.		+	
L.L.GUEYE	2e	12	1				5	2	1 H.		+	
A.SY MALICK	3e	6				+	1	2	1 H.			+
POULES C et D												
SACRE-COEUR	1e	8	2	1			10	4	1 H. 30		+	
MADIEYE SALL	2Ex	7				+	3	2	2 H.		+	
FOUTA TORRO	2Ex	7				+	1	1	1 H.		+	
SALDIA	4e	6				+	2	2	1 H.			+
J.J.ROUSSEAU	5e	5				+	0	C.E.P	2 H.			+
MIXTE AFR.	6e	3				+	1	2	1 H.			+

./...

COMMENTAIRES :

Dans le groupe A., il n'y a pas de succession hiérarchique en rapport avec les infrastructures. DAVID DIOP classé premier n'a pas de terrain mais possède une fréquence et une durée d'entraînement supérieures à celles des autres.

Les équipes suivantes ont la même fréquence et la même durée dans les entraînements. Ici, la quantité du matériel semble être déterminant pour la seconde place. Il en est de même pour la première au niveau du groupe B. où on retrouve encore une équipe, ISAAC FOSTER, sans terrain en tête du classement, avec les mêmes critères d'entraînement que le L.L.GUEYE (2ème) qui dispose cependant d'un terrain. Le C.E.S. A.S. MALICK est désavantagé au niveau du matériel et de la spécialité de l'entraîneur.

Dans les poules C. et D., en dehors de la fréquence élevée et la durée des entraînements, la première place est enlevée par l'établissement qui est mieux nanti à la fois en infrastructures et matériel sportifs.

Pour la deuxième place, Madiaye SALL et FUTA TORRO sont à égalité malgré la domination du premier au plan du matériel et du fonctionnement des entraînements. Pour les trois dernières places, SALDIA domine par le nombre de ballons, et la F/S des entraînements, et occupe ainsi la 4ème place. Par contre l'équipe MIXTE AFRICAINE est devancée par J.J.R. qui ne bénéficie que des cours d'éducation physique, alors qu'à M.Africaine, l'équipe s'entraîne deux fois par semaine.

Cette étude détaillée des tableaux va nous permettre, dans un cadre plus général, d'évaluer l'importance des infrastructures et du matériel sportifs sur la performance en milieu scolaire.

III. 2. - ETUDE DU TAUX D'INFLUENCE DES DEUX VARIABLES

" INFRASTRUCTURES ET MATERIEL "

L'analyse des tableaux récapitulatifs nous montre que dans l'ensemble, les équipes classées premières dans leur groupe disposent des meilleures conditions d'entraînement. Ainsi, sur les treize équipes classées première dans leur groupe, neuf d'entre elles possèdent de bonnes infrastructures. Quant aux équipes qui occupent les dernières places dans leur groupe, elles travaillent dans des conditions moins favorables.

Au niveau du matériel sportif (ballons), les équipes les mieux nanties ne sont pas toujours les mieux classées, mais on remarque qu'au foot-ball, excepté DAVID DIOP, le matériel est déterminant dans le classement.

Cependant, en dehors des cas extrêmes, c'est-à-dire les premières et les dernières de chaque groupe, la hiérarchie, en fonction des infrastructures et du matériel sportifs, n'est pas toujours respectée ; ce qui nous a amené à évaluer par des pourcentages (tableau n° 15), le taux d'influence d'abord des infrastructures ensuite, du matériel, et enfin de la combinaison des deux (c'est-à-dire le cas où ceux-ci interviennent à la fois) au niveau de chaque discipline.

Les résultats d'une telle évaluation figurent au tableau n°15.

TABLEAU N° 15 : TAUX D'INFLUENCE DES INFRASTRUCTURES ET MATERIEL SPORTIFS SUR LA PERFORMANCE

	CL.	BASKETBALL					HANDBALL					FOOTBALL					TOTAL	TOTAL	TOTAL			
		MIN	CAD	% R.			MIN	CAD	% R.			MIN	CAD	% R.						Sur 4	Sur 9	(F+G) Sur 13
		F	G	F	G	F+G	F	G	F	G	F+G	PA	PB	PA	PB	PCD	G	F	G	F+G		
- INFRASTRUCTURES	1e			+		25 %					0 %						0 %			0 %	11,11 %	7,69 %
	2e	+			+	50 %			+		25 %						0 %			50 %	11,11 %	23,07 %
	3e				+	25 %	+			+	50 %	+					20 %			25 %	33,11 %	30,76 %
	4e					0 %		+			25 %			+			20 %			0 %	22,22 %	15,38 %
- MATERIEL	1e					0 %				0 %					+		20 %			0 %	11,11 %	7,69 %
	2e					0 %				0 %						+	20 %			0 %	22,22 %	15,38 %
	3e					0 %	+	+			50 %	+	+	+			60 %			23 %	44,44 %	38,46 %
	4e	+			+	50 %					0 %	+	+				40 %			25 %	33,33 %	30,76 %
- COMBINAISON	1e	+	+	+		75 %	+		+		50 %	+				+	40 %			75 %	44,44 %	53,84 %
	2e		+	+		50 %	+			+	50 %	+		+	+		40 %			50 %	55,55 %	53,84 %
INFRASTRUCTURES	3e	+	+			50 %				0 %							0 %			25 %	11,11 %	15,38 %
ET MATERIEL	4e					0 %			+		25 %						0 %			0 %	11,11 %	7,69 %

LEGENDE : - Filles = F. - Minimes = Min. - Pourcentage de réussite = % R. - Infrastructures = In.
 - Garçons = G. - Cadets = Cad. - Poule A.B.C.D. = P.A. P.B. P.C.D. - Matériel = Mat.
 + = Cas correspondant au classement indiqué.

A partir de ce tableau, nous constatons qu'au niveau des infrastructures, le taux d'influence est de, pour les équipes classées :

- première : 25 % pour le basket-ball, 0 % pour le hand-ball et le foot-ball ;
- deuxième : 50 % pour le basket-ball, 25 % pour le hand-ball et 0 % pour le foot-ball. ;
- troisième : 25 % au basket-ball, 50 % au hand-ball et 20 % au foot-ball ;
- quatrième : 0 % au basket-ball, 25 % au hand-ball et 20 % au foot-ball.

Dans l'ensemble des trois disciplines, nous avons, pour les équipes classées :

- première : 7,69 % ; deuxième : 23,07 % ; troisième : 30,76 %
- quatrième : 15,38 %

Il s'en suit donc que les infrastructures à elles seules déterminent très peu le classement. Son taux d'influence est plus marqué dans les deuxième et troisième places. Il est très faible au foot-ball étant donné que celui-ci peut facilement se pratiquer sans installations spécifiques.

Au niveau du matériel, ces taux sont respectivement les suivants :

- pour les premières places : 0 % au basket-ball et au hand-ball ; 20 % au foot-ball ;
- pour les deuxièmes : même chose.
- pour les troisièmes : 0 % au basket-ball ; 50 % au hand-ball et 60 % au foot-ball
- pour les quatrièmes : 50 % au basket-ball ; 0 % au hand-ball et 40 % au foot-ball.

Le matériel seul intervient très peu surtout au basket-ball et au hand-ball où il représente 0 % pour les première et deuxième places. Il est un peu plus marqué au foot-ball mais dans l'ensemble comme pour les infrastructures, il est peu déterminant à lui seul.

Pour la combinaison des deux, le taux d'influence est de, pour les équipes classées :

- premières : 75 % pour le basket-ball, 50 % pour le hand-ball et 40 % pour le foot-ball ;
- deuxièmes : 50 % pour le basket-ball, 50 % pour le hand-ball et 40 % pour le foot-ball ;
- troisièmes : 50 % pour le basket-ball, 0 % pour le hand-ball et le foot-ball ;
- quatrièmes : 0 % pour le basket-ball, 25 % pour le hand-ball et 0 % pour le foot-ball.

Nous remarquons à ce niveau que les pourcentages sont très élevés surtout à la première et à la deuxième places. Donc la combinaison des deux augmente les chances de réussite.

Dans l'ensemble des trois disciplines, ce taux est de :

- 53,84 % pour la première place et la deuxième place,
- 15,38 % pour la troisième place,
- 07,69 % pour la quatrième place.

Ces valeurs décroissantes du taux d'influence, de la première place vers la quatrième place constituent un point déterminant dans la confirmation de notre hypothèse.

-C O N C L U S I O N-

Au travers de l'historique de l'Education Physique et Sportive, il ne nous a pas été possible de parler d'une influence quelconque des infrastructures et du matériel sportifs sur le rendement individuel ou collectif au plan de la compétition. Cependant nul ne pourrait douter de cette influence puisqu'on serait même tenté d'affirmer que les plus grandes nations sportives sont celles qui, généralement, possèdent des installations et du matériel suffisants en quantité comme en qualité.

Dans ce cadre, les performances de tous temps se sont améliorées ; celles-ci ont évolué, progressé. D'après C. BOUCHARD et P. GODBOUT, l'une des principales causes de progrès enregistrés est liée aux nombreuses améliorations effectuées au plan des méthodes d'entraînement en particulier et celle de la préparation physique, et enfin, au plan des installations sportives et des équipements utilisés.

Il y a également une plus grande compétence des entraîneurs. S'appuyant sur des données très objectives, ces auteurs ont procédé à l'étude de l'évolution des performances en athlétisme, en natation et en altérophilie, et ce depuis les premiers Jeux Olympiques de 1896.

A notre connaissance, une telle étude n'a pas été menée dans le domaine des sports collectifs.

Lors de son accession à l'Indépendance, l'Etat sénégalais n'a cessé de promouvoir une politique sportive dont l'un des aspects consiste à doter le pays de nombreuses infrastructures et/ou à réfectionner des installations déjà existantes.

BOUCHARD C. et GODBOUT P. " La performance " (La préparation d'un champion - Chapitre I. pp 33-65 - CANADA PELICAN, 1978)
Département d'Education Physique, Univ. Laval - QUEBEC -

./...

Cette politique sportive, depuis 1984, est clairement exposée par la loi 84-59 portant " Charte du Sport " qui, au chapitre VI - page 5, précise les types d'équipements et de matériel sportifs indispensables à notre jeunesse, à notre société. Mais n'oublions pas - hélas - que les moyens financiers dont dispose l'Etat, sont très faibles, et les effectifs de nos établissements d'enseignement trop nombreux. C'est pourquoi nous reconnaissons, avec A. MONSEILLER qui, se référant aux Textes Officiels de 1973, véritable copie des Instructions Officielles françaises de 1967, que la pratique sportive nécessite des moyens financiers assez importants, installations sportives, matériel pédagogique. Or ceux-ci sont limités, 1,37 franc français (soit moins de 75 francs CFA) par élève en 1978 - 1980 pour chacun des 93 000 élèves des enseignements moyens et secondaires. Les effectifs pléthoriques (48 par classe dans le premier cycle, 38 dans le second) joints au manque de matériel rendent l'enseignement sportif difficile voire impossible...

Le but de notre travail, rappelons-le, est de vérifier que les établissements qui ont des installations et du matériel sportifs suffisants en quantité comme en qualité occupent les premières places à l'issue des compétitions scolaires. Pour démontrer cela, nous avons mené une enquête au niveau de quelques établissements de l'enseignement moyen et secondaire ; celle-ci nous a permis de collecter des données concernant les installations et matériel, l'entraînement et l'entraîneur (qualification).

./...

./...

Celles-ci combinées aux résultats dans des tableaux récapitulatifs, ont fait apparaître un classement des différentes équipes recensées, et qui n'est pas strictement fonction de l'équipement et du matériel.

Mais en considérant d'abord isolément les infrastructures et le matériel, et, ensuite, en les combinant, une analyse plus poussée des résultats nous a permis de constater que les installations à elles seules ne sont pas déterminantes pour le classement. C'est ainsi que l'on peut remarquer que certaines équipes classées troisième (cf tableau n° 15 - dernière colonne) ont un pourcentage d'influence de ces installations (30,76 %) supérieur à celles qui occupent les deuxième (23,07 %) et les premières (7,69 %) places.

Ceci est également vrai au niveau du matériel : 38,46 % ; 15,38 % et 7,69 % respectivement pour les troisième, deuxième et première places. Ce n'est qu'en combinant les deux que leur influence devient primordiale : 53,84 % pour les première et deuxième places, 15,38 % pour la troisième et 7,69 % pour la quatrième (cf tableau n° 15). Cette hiérarchie des places est même vraie quand on considère séparément les trois disciplines (cf tableau n° 15), soit :

pour le basket-ball 75 %, 50 % et 0 % respectivement pour les première, deuxième, troisième et quatrième places ; pour le foot-ball, nous avons 40 % pour la première et la deuxième place, et 0 % pour la troisième et la quatrième place. Pour le hand-ball : 50 % pour la première et la deuxième place, 0 % pour la troisième place et 25 % pour la quatrième place. Ce taux élevé pour la quatrième place peut s'expliquer par les nombreux forfaits constatés.

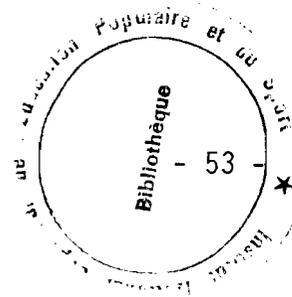
./...

.....

Dans l'ensemble, la combinaison infrastructures et matériels sportifs est déterminante dans l'acquisition de la performance, et son important taux d'influence est une confirmation de notre hypothèse.

Somme toute, les infrastructures et le matériel sportifs sont déterminants dans la pratique des activités physiques et sportives, et par de là dans la réalisation de la performance, bien que l'acquisition de celle-ci fasse appel à d'autres facteurs qui peuvent faire l'objet d'une étude.

B I B L I O G R A P H I E



I. OUVRAGES :

- ALDERMAN RICHARD B. " Manuel de psychologie du sport " VIGOT
1983 - P. 22 - 17
- BOUCHARD C. et GODBOUT P. " La performance " La préparation d'un
champion - Chapitre I. PP 33-65 CANADA - Pélican - 1978 -
Département d'Education physique - Université LAVAL - QUEBEC -
- BOUET MICHEL " Signification du sport " Ed. UNiv. de Paris -
1968 - P. 17 -
- GILLET BERNARD " HISTOIRE DU SPORT " Col. Que Sais-je ? n° 337
P.U.F. Cité par El HADji Oumar BA -
- POCIELLO CHRISTIAN " Sport et Societé " Approche socio-culturelle
des pratiques VIGOT, 1983 - P. 35 -
- THIBAUT JACQUES " S ort et Education physique " L'influence du
mouvement sportif sur l'évolution de l'éducation physique dans
l'enseignement secondaire français - J. URIN - 1979 PP 61-62-67-68
- THILL EDGAR - THOMAS RAYMOND - CAJA JOSE " Manuel de l'éducation
sportif " VIGOT - 5ème Edition - 1984 - P. 406 -
- ULMANN JACQUES " De la gymnastique aux sports modernes " P.UF.
1ère Ed. 1965 - PP 93-275-322-

II. DOCUMENTS :

- AMSLER JEAN " Recherches sur l'Olympisme antique " Revue éducation
physique et sports N° 38 P. 13 Cité par POCIELLO -
- BA EL HADJI OUMAR " Pour une revalorisation de l'éducation
physique et sportive dans l'enseignement moyen et secondaire
au Sénégal " Mémoire de Maîtrise et STAPS 1979-1980 INSEPS -
DAKAR -

./...

- MONSEILLER ALAIN " Historique des activités physiques traditionnelles et des sports modernes au Sénégal " 1986 - PP 11-12-15
INSEPS - DAKAR -
- I.O. : Les Institutions Officielles du Sénégal -
- TEISSIE JUSTIN " Education physique et sportive " Revue Education Physique et Sports N° 38 Janvier 1958 - PP 6-7 -

- Page N° 01 - 3ème paragraphe : 4ème ligne, lire groupes d'individus.
- Page N° 01 - 3ème paragraphe : lire favorable avec " s " à la fin 5ème ligne.
- Page N° 02 - 2ème paragraphe : 1ère ligne : lire infrastructures au lieu de insfrastructures.
- Page N° 02 - 1er paragraphe : lire découvertes à la place de découverts - 5ème ligne.
- Page N° 02 - 1er paragraphe : 6ème ligne "(1)" après les trois points de suspension.
- Page N° 07 - 3ème paragraphe : 4ème ligne : lire " celle-ci " après admettre.
- Page N° 07 - 5ème et 6ème ligne : Lire partisans à la place de partisan.
- Page N° 09 - 1er paragraphe : lire " pédagogues " à la place de "pédagogiques ".
- Page N° 10 - 3ème paragraphe : 1ère ligne lire philosophiques au lieu de phylosophiques.
- Page N° 15 - 1er paragraphe : lire pluridisciplinaire sans " s " à la fin.
- Page N° 16 - 3ème paragraphe : 1ère ligne et de par le caractère à la place " et du caractère "
- Page N° 16 - 1er paragraphe : 3ème ligne : ajouter Aux après " Et "
- Page N° 23 - 2ème ligne : lire en ordonné et en abscisse.
- Page N° 26 - 1er paragraphe : 2ème ligne : Mettre une virgule après rencontre.
- Page N° 29 - Commentaire, 1ère ligne : ajouter un " s " à poule.
- Page N° 44 - 2ème paragraphe : 2ème ligne : ajouter " de " après " et ".
- Page N° 44 - 2ème paragraphe : 8ème ligne : il n'y a pas de virgule après ball.
- Page N° 47 - 3ème paragraphe : 2ème ligne : lire " leur " à la place de " son
- Page N° 49 - 3ème paragraphe : 9ème ligne : lire haltérophilie à la place " altérophilie ".
- Page N° 52 - 1er paragraphe : 1ère ligne : lire matériel sans " s ".
- Page N° 52 - 2ème paragraphe : 2ème ligne : lire essentiels à la place de déterminants.
- Page N° 52 - 2ème paragraphe : dernière ligne : ajouter " autre " après " d'un